



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02037651

HAL Id: hceres-02037651

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037651>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Géographie et aménagement* de l'université de Bourgogne dispense une formation de géographie générale fortement tournée vers les métiers de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement des territoires dans le cadre de la mondialisation. Elle s'organise suivant une structure tubulaire depuis une formation de première année de licence (L1) généraliste, puis un approfondissement en deuxième année (L2) et en troisième année (L3). Cette formation vise à donner aux étudiants en géographie les compétences méthodologiques et pratiques ainsi que les connaissances disciplinaires fondamentales dans les domaines de l'aménagement, de l'environnement et du développement durable.

Synthèse de l'évaluation

La cohérence de la formation, notamment l'équilibre entre les composantes de la géographie d'une part, et les approches thématiques et méthodologiques d'autre part, doit être soulignée. La structure de la maquette dans sa simplicité est d'une grande lisibilité. Elle laisse cependant peu de choix pour les étudiants.

L'équipe pédagogique, géographes et non-géographes, est relativement large et très fortement impliquée dans la vie pédagogique de ce diplôme. Tous relèvent de la section 23 du Conseil national des universités (CNU) (Géographie physique, humaine et régionale) alors que la dimension aménagement, qui relève en partie de la section 24 du CNU (Aménagement de l'espace, urbanisme) est fortement présente dans le dossier. Toutefois, cette absence n'empêche nullement une forte intégration de la formation en direction des milieux professionnels locaux et régionaux, qui se traduisent par différentes actions de connaissances des métiers d'une part et par des commandes types « projets » d'autre part. Le choix de mobiliser des ressources du Plan de réussite en licence (PRL) et des enseignants sur les enseignements présentiels dirigés (Travaux dirigés - TD, mais aussi projets tuteurés, qui représentent près de 70% de heures présentielles) semble être une des raisons du fort taux de réussite en première année (plus de 60 %).

L'évolution des effectifs de cette formation, à la baisse sur la période considérée malgré un fort taux de réussite, mériterait une analyse plus détaillée : concurrence des formations de Sciences humaines et sociales (SHS) type histoire pour la préparation aux concours qui semble plus mal assurée par la licence *Géographie et aménagement* ? Concurrence des formations Science de la terre et de l'univers (STU) qui mordent sur le domaine de l'environnement dans le cadre d'une université pluridisciplinaire ? Concurrence inter-établissements notamment l'université de Franche-Comté ?

Pour conclure, la licence *Géographie et Aménagement* de l'université de Bourgogne propose une formation solide, cohérente et de grande qualité.

Points forts :

- Une identité et une visibilité forte, qui s'appuie sur une équipe pédagogique impliquée et reconnue, dont témoigne la qualité du dossier remis.
- Le choix de privilégier les enseignements en petit nombre (TD, projets tuteurés ou stages) conduit à un accompagnement et un suivi fort des étudiants qui se retrouvent dans les taux de réussite.
- Une intégration forte dans l'environnement économique et social.

Points faibles :

- Manque d'analyse de la baisse des effectifs qui mériterait d'être d'avantage prise en compte.
- La place des stages devrait être repensée afin de permettre leur intégration au sein de la formation et leur prise en compte dans le cursus.
- Enfin, le suivi des étudiants, s'il a progressé depuis la dernière évaluation reste à perfectionner.

Recommandations :

La formation est globalement de bonne, voire de très bonne qualité. Toutefois, une clarification sur l'évolution de l'intitulé et l'abandon du terme d'environnement devraient être justifiés. D'autre part, l'affichage de la dimension d'aménagement, très présente, pourrait nécessiter d'étoffer l'équipe pédagogique par des enseignants-chercheurs de la section 24. Enfin, la place de la professionnalisation, notamment au travers des stages obligatoires inclus dans le cursus devrait être renforcée. Cela permettrait notamment d'atteindre les objectifs d'une licence à 1500 heures.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> vise à l'acquisition par les étudiants des compétences thématiques et pratiques dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement et du développement durable, notamment au regard des enjeux de la mondialisation.</p> <p>Pour cela, la formation s'appuie sur une structuration claire et homogène sur l'ensemble du cursus : 5 Unités d'enseignement (UE) de 6 ECTS (<i>European credits transfer system</i>) dont 4 de tronc commun et une UE libre à choix. Le poids présentiel des différents enseignements est homogène et voisin de 55 heures équivalent TD. Le choix a été de privilégier des enseignements en TD (presque 70% des enseignements présentiels) et pratiques (terrain). La place des enseignements à forte composante méthodologique/technique (Systèmes d'information géographiques (SIG), Télédétection, etc.) est importante, notamment à partir de la L2.</p> <p>L'équilibre entre géographie physique et géographie humaine est respecté ce qui permet d'assumer la dimension « environnementale » de la formation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> de l'université de Bourgogne s'inscrit au sein d'une université pluridisciplinaire où elle est située à la jonction entre Sciences humaines et sociales et Sciences de la terre et de l'univers. Cette position peut lui être extrêmement favorable en termes scientifique, mais préjudiciable dans un contexte de concurrence entre les formations. De fait, cette formation se positionne principalement sur un créneau professionnalisant au sens large tourné vers les métiers de la gestion environnementale. Elle s'insère ainsi dans un réseau local de professionnels, institutionnels ou privés, autour de cette thématique.</p> <p>Elle s'appuie sur deux UMR (Unité mixte de recherche) reconnues : l'UMR 6049 THÉMA (Théoriser et modéliser pour aménager) et l'UMR 6282 Biogéosciences.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de 23 personnes. Le noyau dur des enseignants est représenté par 11 enseignants-chercheurs de géographie - 4 PR (Professeurs des universités), 6 MCF (Maîtres de conférences) et 1 ATER (Attaché temporaire de l'enseignement supérieur et de la recherche) auxquels s'ajoutent des intervenants d'autres composantes et des chargés de cours. L'ensemble des titulaires PR/MCF relève de la section 23 du CNU (Géographie physique, humaine et régionale) sauf 1 qui relève de la section 37 (Météorologie). Aucun membre n'émarge à la section 24 (Aménagement de l'espace et urbanisme).</p>

	<p>La responsabilité du diplôme est assurée par un PR, également responsable de la Licence 3 et de deux responsables d'année. Les responsables d'années sont chargés de la gestion des relations avec les étudiants et du suivi au jour le jour. Le responsable de formation s'assure de la cohérence de la formation.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs ont évolué à la baisse entre 2010 et 2014 (175 à 151 étudiants pour l'ensemble de la licence). Les inscriptions en L1 après un pic en 2012-2013 ont fortement diminué (87 à 53 étudiants). Le taux de passage L1-L2 est élevé, compris entre 50 et 60 % suivant les années. Le taux d'abandon est faible, voisin de 10-15 %. Le taux d'obtention de la L3 est de 75 %. Les poursuites d'études sont importantes après la L3, près de 80 %, principalement en master recherche aussi bien localement (master non précisé) qu'en mobilité. La ventilation entre poursuite locale et mobilité n'est pas précisée.</p> <p>La baisse des effectifs n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie dans le dossier.</p>

Place de la recherche	<p>La place de la recherche est limitée en licence, ce qui confirme un positionnement vers une forme de professionnalisation de cette formation. L'articulation entre les recherches menées par les membres de l'équipe apparaît surtout au niveau de la climatologie. Il n'existe pas d'enseignement dédié à l'initiation à la recherche de manière générale (méthodes de la recherche, etc.)</p>
Place de la professionnalisation	<p>La préprofessionnalisation constitue un souci permanent de l'équipe pédagogique. Celle-ci se traduit par des actions de mise en contact avec des professionnels et de découverte des métiers d'une part et par des actions de préprofessionnalisation type « projet tuteurés » appelés projet-territoire sur commande. Le choix de ces actions semble avoir été privilégié à des actions type Projet professionnel personnel plus formelles.</p>
Place des projets et stages	<p>Il n'existe pas de stage obligatoire qui aurait pu accroître la dimension professionnelle de cette licence. Toutefois, les projets tuteurés sur commande constituent une première expérience de mise en situation réelle de travail.</p>
Place de l'international	<p>Il existe de nombreux partenariats entre l'UB et des universités étrangères (Erasmus - Conférence des recteurs et des principaux des universités de Québec - CREPUQ) et entre le département de géographie et l'université de Espirito Santo au Brésil. Un flux de cinq à dix étudiants effectue annuellement une partie de leur cursus à l'étranger et autant sont en mobilité entrante. Il existe un partenariat intégré avec l'université de Mayence qui assure la moitié de ces échanges.</p> <p>La mobilité est essentiellement étudiante et concerne peu les enseignants.</p> <p>Un enseignement disciplinaire est dispensé en anglais en complément des formations de langue. Ce point est très positif pour l'ouverture des étudiants notamment vers la recherche.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est principalement constitué de néo-bacheliers des filières générales. Leur accueil passe par des dispositifs d'intégration initiaux puis en cours d'année par le tutorat étudiant. Le choix de mobiliser le Plan de réussite en licence (PRL) pour privilégier les TD semble un succès.</p> <p>Aucun élément n'est fourni sur l'existence de passerelles entres disciplines ou les réorientations possibles en Semestre 1 ou en fin de L1.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements se font en présentiel sous la forme de CM (Cours magistraux) et de TD. Les TD sont privilégiés puisqu'ils représentent 2/3 des enseignements. Le numérique est présent au travers du C2i (Certificat informatique et internet) dès le Semestre 1. Les UE de géomatique, télédétection, cartographie et statistiques mobilisent également des compétences en numérique et informatique.</p> <p>Une introduction à l'utilisation des films et images dans le cadre des travaux thématiques est également proposée sous forme d'un tutorat numérique.</p>

Evaluation des étudiants	Le contrôle continu est privilégié et représente entre 60 et 100% sur certaines UE. Les modalités de contrôle (écrit, oral, ou sur projets) est adapté au contenu des enseignements. Les examens de la seconde session privilégient l'oral.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de dispositif particulier en ce domaine. Les compétences sont détaillées dans le fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). La mise en place d'un portefeuille de compétences est envisagée.
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés a été largement amélioré depuis la précédente évaluation. Des données statistiques existent sur le suivi des cohortes sur le parcours interne à l'université de Bourgogne, mais pas sur le devenir des diplômés. Des enquêtes étudiantes réalisées en L3 pallient partiellement et ponctuellement cette lacune.</p> <p>Les données sont accessibles via internet mais n'ont pas été jointes au dossier.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de département est la structure privilégiée de l'auto-évaluation en interne de la formation. Cette structure n'associe pas les intervenants extérieurs ni les étudiants et ne peut donc être assimilée à un conseil de perfectionnement <i>stricto sensu</i> . En externe, l'université assure l'évaluation des enseignements par des procédures standard générales. On ne connaît pas l'usage qui est fait de ces évaluations pour le pilotage de la formation.

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dactylé par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

